

**AUTORISATION PARENTALE POUR L'ADHESION A  
L'ASSOCIATION SPORTIVE**  
Collège Pierre Norange  
SAINT NAZAIRE

Mr ou Mme (Nom et prénom du responsable  
légal) .....

.en charge de l'enfant (Nom et Prénom de l'enfant) .....

Né(e) le ....., en classe de .....

Autorise celui-ci (celle-ci) à participer aux activités organisées par l'Association Sportive du  
Collège Pierre Norange Saint Nazaire.

Activités : 1/ ..... 2/ .....  
3/ ..... 4/ .....  
5/ ..... 6/ .....

Je l'autorise à se rendre directement sur les installations sportives pour les entraînements qui ont  
lieu le midi (sauf pour l'aviron) et à en repartir seul. Pour les compétitions, si l'enfant souhaite se  
rendre directement sur le lieu de la compétition, il doit l'avoir précisé sur la feuille d'inscription au  
collège afin que l'enseignant soit au courant et l'avoir coché dans la case du carnet réservé à cet  
effet.

J'autorise donc mon enfant à se déplacer en groupe pour les compétitions UNSS le mercredi après-  
midi sous la responsabilité d'un adulte (professeur d'EPS généralement).

**J'autorise – je n'autorise pas (rayer la mention inutile) une intervention médicale ou  
chirurgicale en cas de besoin.**

**Je souhaite faire partie du comité directeur de l'Association Sportive : 3 réunions dans l'année**  
**NON OUI**

Numéros de téléphone en cas d'urgence : .....

**DEBUT DES ACTIVITES LE LUNDI 21 SEPTEMBRE 2020**

**Votre enfant possède-t-il une carte de transport STRAN ?**

oui

non

**Je reconnais avec pris connaissance du règlement intérieur ainsi que de l'autorisation du  
droit à l'image présent dans ce dossier.**

Fait à ..... le .....

**Signature du responsable légal :**

**ASSOCIATION SPORTIVE 2020/2021**  
**Collège Pierre Norange**



COLLEGE PIERRE NORANGE



Voici le dossier d'inscription à l'Association Sportive du collège.

Les enseignants d'EPS proposent aux élèves volontaires des activités  
sportives sur le temps du midi, le lundi de 16h30 à 18h00 et le mercredi  
après-midi.






**Cette inscription est facultative mais permet à votre enfant de  
pratiquer du sport au collège à un faible prix (5€ l'année).**

Il n'est pas obligatoire de remplir le dossier d'inscription pour la rentrée ;  
mais avoir le dossier dès juin vous permet d'anticiper les activités de  
votre enfant.



## Voici le planning des activités 2020 2021

Le jour et les activités sont présentés à titre indicatif. Ils pourront changer. Le planning vous sera donné en début d'année. Votre enfant pourra alors choisir ses activités.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
MIDI 12h45 13h35	<b>FUTSAL</b> A Reton 	<b>HANDBALL</b> Reton 	<b>Compétition / Découverte</b> Selon un planning à venir (voir carnet de correspondante) : Futsal Badminton Cross Escalade Cirque VTT	<b>BADMINTON</b> A Reton 	<b>Atelier réparation vélo et pratique du VTT</b> A Reton 
APRES MIDI	<b>AVIRON</b> 16h45-18h00 Au Bois Joalland 15 places <b>Brevet de 25m</b> 		Heures en fonction du lieu		

### Documents à fournir pour l'inscription à l'AS :

#### ■ Le dossier d'inscription avec:

- L'autorisation parentale,
- Le règlement de l'Association Sportive signé de l'élève et du responsable légal,
- L'autorisation de droit à l'image
- Le brevet de 25m ou le Savoir nager (POUR L'AVIRON) *Sinon, des tests seront organisés.*

#### ■ La cotisation :

✓ **5 euros pour la pratique de toutes les activités sportives de l'année**  
**A donner en septembre (ou jusqu'à début octobre)**

✓ 2 euros pour la participation ponctuelle aux cross et l'athlétisme

*La mairie nous aide et subventionne par l'OMS 10€ de la licence qui coûte en réalité 15€*

*En cas de difficultés financières, des aides pourront être accordées (voir Mme Avraud l'assistante sociale)*

### Règlement de l'Association Sportive du collège Pierre Norange Saint Nazaire

Lors de l'inscription en début d'année, les élèves s'engagent à respecter et à faire respecter ce règlement en adhérant à l'association sportive (AS). Le **règlement intérieur** du collège s'applique à l'AS. **Le carnet de correspondance est obligatoire pour les compétitions** (autorisation parentale à l'intérieur)

→ L'AS prend en charge **la totalité** des frais de déplacement lors des compétitions.

Les élèves doivent lire le panneau de l'AS pour voir tout changement concernant les entraînements, notamment pour les absences exceptionnelles de professeur.

Par cette inscription à l'AS, les licenciés s'engagent à être présents durant **toute l'année** aux entraînements et aux compétitions et ce **avec une tenue d'EPS**. L'appel sera fait en début de chaque heure. **En cas d'arrêt définitif en cours d'année, les licenciés s'engagent à apporter un justificatif signé d'un parent.** Il n'y aura aucun remboursement de la cotisation.

Il est possible de faire plusieurs activités de l'AS si celle-ci ne se déroulent pas en même temps.

Lors des entraînements, des déplacements et des compétitions, les élèves sont les **ambassadeurs** du collège et doivent donc avoir une **attitude irréprochable** (respect d'autrui et respect de l'environnement). Dans le cas contraire, chaque licencié s'expose aux punitions scolaires et aux sanctions disciplinaires prévues dans le règlement intérieur du collège. De plus, chaque licencié s'expose à une exclusion temporaire voire définitive de l'AS, sans remboursement de la cotisation. L'animateur d'AS prendra sa décision après consultation des secrétaires adjoints.

Les élèves ne sont pas autorisés à se rendre seuls sur les lieux de compétitions s'ils ne l'ont pas précisé sur la feuille d'inscription affichée chaque semaine au collège et si les parents ne l'ont pas indiqué dans le carnet en cochant la case correspondante. De même pour les retours de compétitions, seuls sont autorisés à rentrer seuls ceux qui y sont autorisés avec la signature des parents.

### AUTORISATION PARENTALE DROIT A L'IMAGE

Collège Pierre Norange Saint Nazaire

Lors des activités de l'Association Sportive (manifestations et compétitions), votre enfant est susceptible d'être photographié. Pour montrer le bon fonctionnement de l'AS, nous souhaiterions afficher certaines de ces photos au collège ou les mettre sur le site internet du collège.

Ces photographies ne seront accompagnées d'aucune information susceptible de rendre identifiable votre enfant, dont le nom ne sera pas mentionné. Bien entendu, les légendes ne porteront pas atteinte à la réputation de votre enfant ni à sa vie privée.

**J'autorise également les professeurs d'EPS du collège à prendre mon enfant en photographie dans le cadre de son activité sportive et**

- A afficher ses photos au collège Pierre Norange
- A mettre ses photos sur le site internet du collège

En cas de refus, veuillez cocher la case ci-contre

Dossier à rendre complet à votre professeur d'EPS